

APERÇU

L'est du Tchad a été fortement touché par la crise soudanaise qui a débuté le 15 avril 2023. En septembre 2024, plus de 910 000 personnes ont traversé la frontière vers le Ouaddaï, le Wadi Fira et la Sila. L'OIM estime que plus de 213 000 d'entre elles sont des retournés tchadiens. En tant qu'agence chef de file de la réponse aux retournés, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) travaille avec le gouvernement tchadien et ses partenaires pour fournir une aide vitale aux retournés tchadiens.

L'objectif de l'enregistrement biométrique est d'atténuer le risque de détournement de l'aide en identifiant correctement les bénéficiaires, en détectant et en évitant les doublons, et en garantissant de meilleures pratiques de suivi. Les données collectées permettent également une analyse plus approfondie des besoins spécifiques en capturant des données biographiques à travers le système B.R.a.Ve (Biometric Registration and Verification Application) développé par la Matrice de Suivi des Déplacements (en anglais Displacement Tracking Matrix (DTM)), qui enregistre avec précision les personnes déplacées. Il fournit des informations supplémentaires sur le profil des retournés, la composition du ménage, la vulnérabilité et les éléments déclencheurs liés au déplacement pour orienter la programmation et la réponse au fil du temps.

Dans le cadre de l'engagement à soutenir le gouvernement tchadien à répondre à la crise du Soudan, l'OIM s'est engagée à fournir des chiffres vérifiés sur les retournés tchadiens du Soudan dans les provinces du Ouaddaï et du Sila afin de faciliter l'assistance. En partenariat avec la CNAAR (La Commission Nationale d'Accueil de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés), la DTM a lancé l'enregistrement biométrique dans les provinces du Ouaddaï du 06 au 13 décembre 2023 et de Sila du 30 mai au 12 juillet 2024 après des sessions de sensibilisation avec différentes parties prenantes et des formations de 3 jours à la collecte de données.

Figure 1. Intention de rester

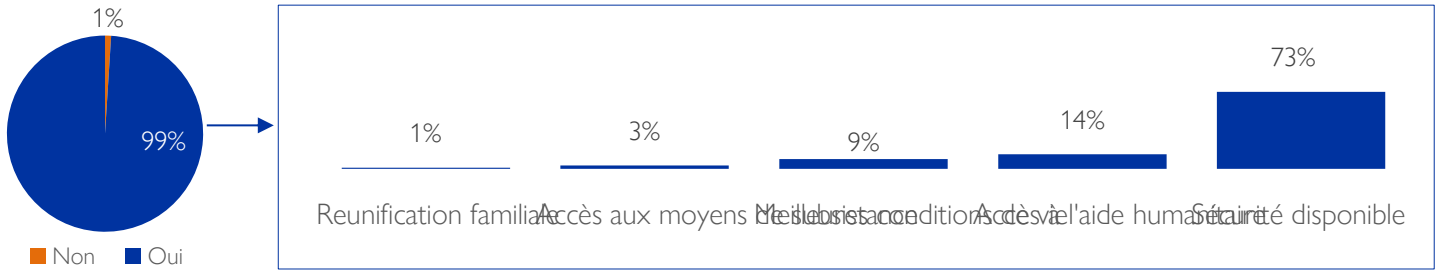
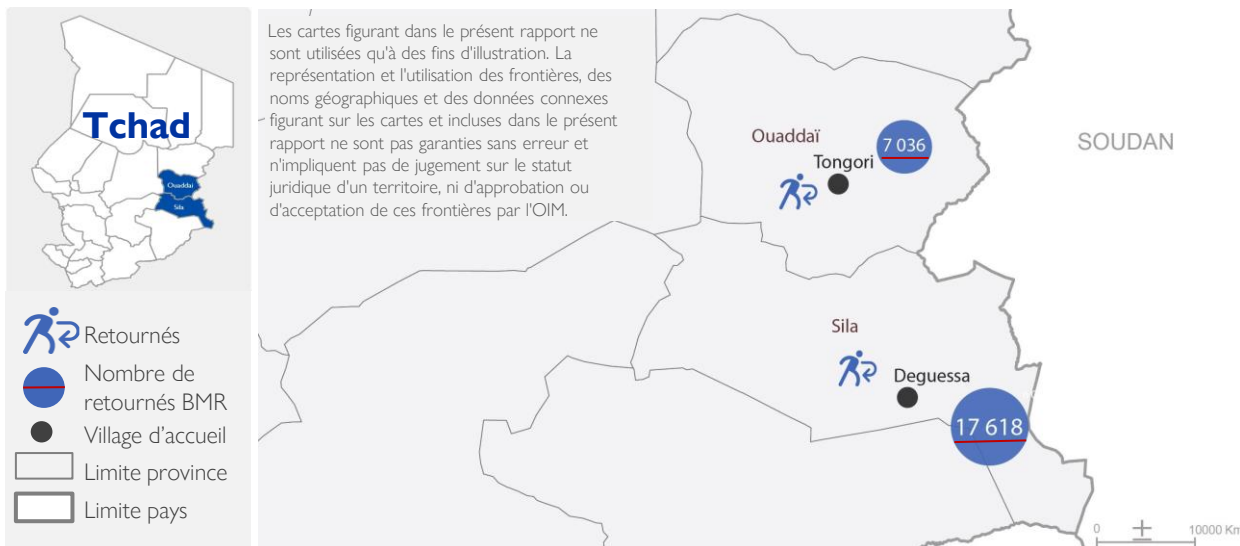


Tableau 1. Régions de provenance des retournés

Provinces d'accueil	Régions de provenances du Soudan				
	Central Darfur	East Darfur	Khartoum	South Darfur	West Darfur
Ouaddaï	0%	0%	0%	0%	28,52%
Sila	1,36%	<1%	<1%	<1%	69,68%
Total	1,36%	<1%	<1%	<1%	98%

Carte 1: Nombre de retournés enregistrés par Villages d'accueil



Total enregistré
1 154 Ménages **7 036 Individus** **Village de Tongori**

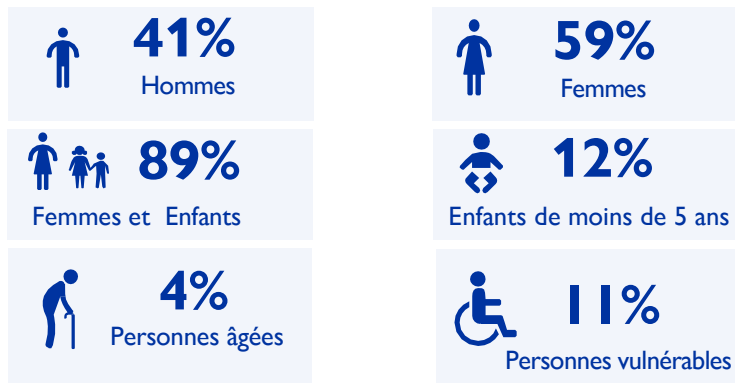


Figure 1. Répartition de la taille des ménages

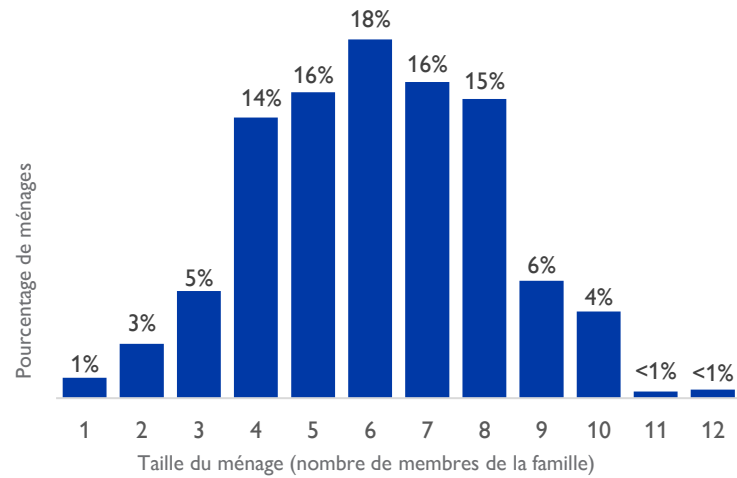
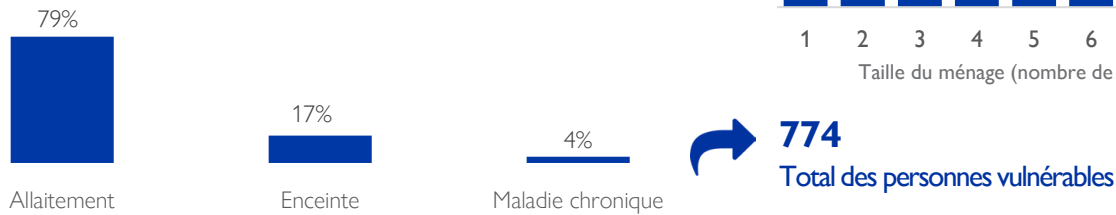


Figure 2. Pourcentage de vulnérabilité



Total enregistré
3 539 Ménages **17 618 Individus** **Village de Degoussa**

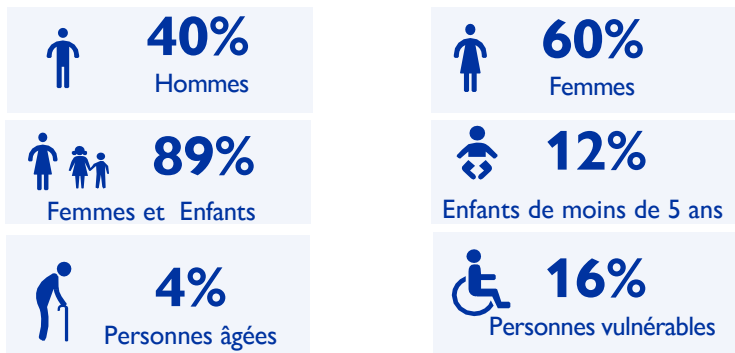


Figure 3. Répartition de la taille des ménages

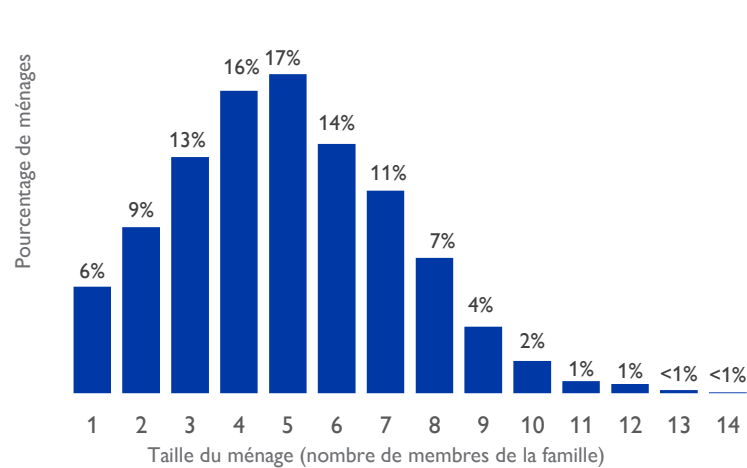


Figure 4. Pourcentage de vulnérabilité

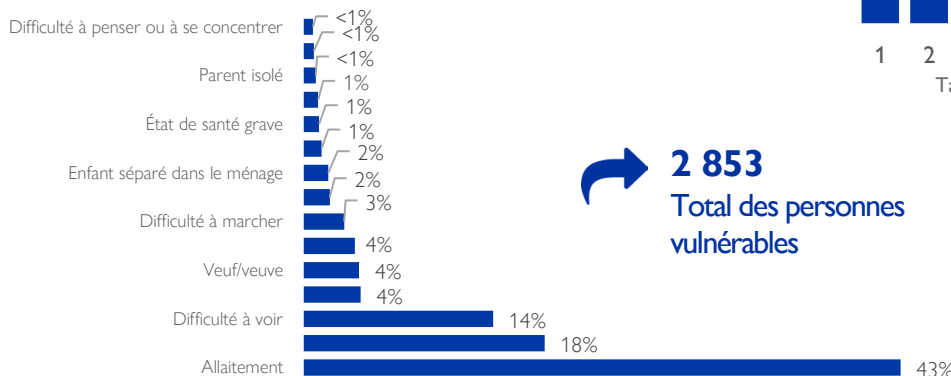


Tableau 2. Personnes enregistrées par âge et par sexe

Date d'enregistrement	Localisation				Total				Hommes				Femmes			
	Province	Département	Sous-préfecture	Lieu d'enregistrement	HH	Ind	Hommes	Femmes	0-4 ans	5-17 ans	18-59 ans	60+	0-4 ans	5-17 ans	18-59 ans	60+
06 au 13 Déc 2023	Sila	Kimiti	Mogororo	Degoussa	3 539	17 618	7 076	10 541	2 053	3 731	1 097	195	1 979	4 017	3 952	593
3 juin au 12 Jul 2024	Ouadaï	Assoungba	Adré	Tongori	1 154	7 036	2 891	4 144	747	1 627	486	31	781	1 760	1 377	226
Total					4 693	24 654	9 967	14 685	2 800	5 358	1 583	226	2 760	5 777	5 329	819

METHODOLOGIE ET LIMITATIONS

L'utilisation de la biométrie dans les processus d'enregistrement peut contribuer à la collecte de données permettant d'identifier les personnes vulnérables susceptibles d'avoir besoin d'une assistance supplémentaire. Cela peut nécessiter plusieurs évaluations en continue afin de mettre à jour la situation au fur et à mesure qu'elle évolue. Dans le cas de Degussa et de Tongori, ces évaluations ont été réalisées dans le cadre d'une première phase initiale et nécessiteront des mises à jour ultérieures pour suivre les mouvements de population et leur évolution. Les données présentées ne sont donc pas exhaustives et ne prétendent pas avoir pris en compte à part entière toutes les personnes retournées, ce qui limite la représentativité à travers les provinces de l'est du Tchad. L'OIM souligne l'importance d'utiliser la biométrie de manière responsable et, notamment, d'assurer la protection des données personnelles des bénéficiaires et le respect de l'État de droit. Toutes les données biométriques sont collectées conformément à la politique de protection des données de l'OIM. Lorsqu'elle traite des données biométriques, l'OIM veille à ce qu'elles soient collectées de manière légale et équitable, avec le consentement des bénéficiaires, et à ce que la finalité du traitement soit spécifiée et légitime.



Activité de sensibilisation de début de l'activité dans le village de retournés de à Degussa province de Sila, département de Kimiti, sous-préfecture de Mogororo @IOM-DTM/2024

